

COMMUNE DE BRESSOLS

**Maîtrise d'œuvre pour réalisation d'une Maison
des Arts et Loisirs**

___ DOSSIER DE CONSULTATION ___

DOSSIER DE CONSULTATION

Le marché est passé après procédure adaptée en application de l'article 26, 28, 45, 74 du code des marchés publics.

1 – Définition du projet :

Le projet consiste à la réalisation d'une Maison des Arts et Loisirs d'environ 1 000 m² de SHON.

1-1 Contenu :

- salle de conférences 300 places
- école de musique à 4 salles insonorisées
- hall d'entrée
- salle atelier peinture
- salle modelage-sculpture-poterie
- salle de création multi-média
- 4 bureaux
- 2 salles multifonction
- foyer
- circulations principales
- salle de stockage des matériels
- sanitaires
- locaux techniques

1-2 Type de bâtiment :

Descriptif sommaire :

- Bâtiment de plain-pied ou comprenant un étage, situé près de l'école primaire, du stade, du gymnase et de la salle polyvalente.
- Structure bénéficiant de l'aire de stationnement de la salle polyvalente.
- Circulation douce école-centre-bourg desservant cet immeuble.
- Bâtiment à basse consommation énergétique et à faible coût d'usage

1-3 Contenu par salle et destination :

Salle de conférences 300 places :

Destination : conférences, réunions publiques, petits spectacles vivants (troupes itinérantes ou associations locales), répétitions-entraînements

Descriptif sommaire :

- 300 places assises. Fauteuils type salle de spectacle ou gradins modulaires
- Régie-salle technique : cabine de projection ; commande éclairage, sono

- Scène légèrement surélevée ; éclairée et sonorisée ; plus étroite que la salle (côtés cachés servant de « coulisses ». Accès à partir de la salle ou /et depuis un déambulateur
- Plancher de la salle en légère déclivité pour améliorer la vision vers la scène. Pas de rupture de niveau (pas de marches)
- Equipement de vidéo-projection
- Ecran escamotable à l'arrière de la scène
- Equipement de sonorisation
- Pour atelier théâtre, prévoir un vestiaire et un grand rangement (costumes et petits décors)

Ecole de musique à 4 salles :

Destination : enseignement de la musique et du chant ; pratique de la musique et de la musique amplifiée ; répétitions-entraînement ; initiation musicale périscolaire

Descriptif sommaire :

- salles insonorisées
- placards de rangement dans chaque salle
- tableau blanc mural pour enseignement solfège
- tables et chaises scolaires 5 à 10 places
- Salles regroupées en un site « enseignement musical » directement accessible depuis l'extérieur ou le hall.

Hall d'entrée :

Cellule essentielle qui porte l'identité de la Maison des Arts et Loisirs.

Le hall d'entrée cumule plusieurs fonctions :

- sas d'entrée
- accueil et information pour la MAL (signalétique directionnelle ; affichage)
- accueil d'expositions
- ouvert sur le foyer

Salle atelier peinture :

Destination : développer les arts graphiques, dessin, peinture, calligraphie ; enseignement des arts graphiques

Descriptif sommaire :

- largement éclairée par la lumière du jour
- sol lavable
- placards
- zone « humide » avec éviers et bac de récupération des polluants liquides (solvants...)
- 3 à 4 tables d'œuvre et 12 chaises

Salle atelier modelage-sculpture-céramique –poterie :

Destination : développer l'art en trois dimensions, sculpture, modelage, céramique ; enseignement

Descriptif sommaire :

- largement éclairée par la lumière du jour
- sol résistant et lavable
- possibilité de brancher un four à céramique

- possibilité d'installer un tour de potier
- zone « humide » avec éviers et bac de récupération des polluants liquides (solvants...)
- 3 à 4 tables d'œuvre et 12 chaises

Salle de création multi-média :

Destination : favoriser la création artistique (image, musique, vidéo) avec des outils numériques ; enseignement de la création sur ordinateur

Descriptif sommaire :

- type grand bureau
- nombreuses prises électriques
- câblage informatique
- accès internet
- plan de travail central
- Racks mobiles

4 Bureaux (x 4) :

Destination : hébergement à temps partagé de services (BIJ ; Office tourisme ; MJC ; ALSH) ; réunions de bureaux d'associations ;

Descriptif sommaire :

- bureau pouvant accueillir du public (5 visiteurs)
- câblage informatique
- accès internet
- placards

Salles multi-fonctions :

Salles sans aménagement particulier, type très grand bureau.

Foyer :

Destination : Cocktails d'accueil des artistes et intervenants ; pots amicaux des membres d'associations...

Descriptif sommaire :

- salle pouvant accueillir 30 à 50 personnes debout autour d'un buffet-cocktail
- coin cuisine-tisanerie équipé : évier ; point de réchauffage ; armoire frigorifique ; placards.

Le foyer s'ouvre largement sur le hall d'accueil pour permettre d'accueillir une assistance exceptionnellement nombreuse.

Circulations principales :

Couloirs de distribution aux normes handicapés et d'évacuations en cas de sinistre.

Ces couloirs peuvent accueillir des expositions : ils doivent être conçus en conséquence : largeur ; aires d'arrêt ; puits de lumière ; jardins intérieurs...)

Salle de stockage :

Stockage de :

- matériels d'ameublement (tables et chaises)
- matériels d'entretien de l'immeuble (aspirateur, laveuse-cireuse...)

Sanitaires tous publics :

Descriptif sommaire :

- un bloc «hommes » avec une place pour handicapés ; lavabos ; urinoirs ; WC
- un bloc « femmes » avec une place pour handicapées ; lavabos ; WC ; coin change bébé

Locaux techniques :

- chaufferie-climatisation
- central de commande électrique
- local à poubelles

2 – Définition de la prestation :

La prestation demandée est une Mission de Base de maîtrise d'œuvre complétée de la mission « métrés »

3 - Documents à fournir par le candidat :

Les candidats auront à produire un **dossier complet** comprenant les pièces suivantes :

- Un **dossier de références** comprenant
 - Une présentation des savoir-faire de l'équipe
 - Une note sur les compétences générales de l'équipe
 - Une note sur les compétences de l'équipe dans le domaine de l'acoustique
 - Une note sur les moyens matériels et humains de l'équipe
- Un **planning prévisionnel** des différentes prestations de la Mission de Base :
 - Les études d'esquisses
 - Les études d'avant-projet (APS ; APD)
 - Le projet (DCE)
 - L'assistance à la passation de marchés de travaux.
 - Les études d'exécution
 - La direction des travaux
 - L'assistance apportée au Maître d'ouvrage lors des opérations de réception et pendant la garantie de parfait achèvement de travaux
- DC1, DC2,**

4 - Remise des candidatures :

La candidature transmise sous enveloppe cachetée portant l'adresse et mentions suivantes :

Mairie de Bressols
2 route de Lavaur
82710 Bressols
Offre pour : Maîtrise d'œuvre pour réalisation d'une « Maison des Arts
et Loisirs »
« NE PAS OUVRIR »

devra être adressée par pli recommandé avec avis de réception postal ou remise contre récépissé à l'adresse ci-dessus.

Elle devra être remise avant la date et l'heure indiquées dans la page de garde du présent document.

Les dossiers qui seraient remis après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus. Ils seront renvoyés à leurs auteurs.

La date limite de remise des candidatures est fixée au :

Vendredi 02 mars 2012 à 12 heures.

5 - Critère de sélection des candidatures :

Les candidatures inappropriées, irrégulières ou inacceptables seront éliminées.

5-1 : Pré-sélection des candidatures :

Tous les dossiers seront étudiés en commission et notés selon les critères ci-dessous :

- Les références représentatives du Maître d'Oeuvre : 40%
- Les références de son (ou ses) Bureau d'Etude dans le domaine de l'acoustique : 30%
- Les références dans le domaine de la maîtrise de l'énergie et des coûts d'usage : 20%
- Les moyens humains et matériels : 10%

5-2 : Sélection des candidatures :

Les trois candidats ayant obtenu les meilleures notes devront fournir un dossier de présentation où ils développeront les points suivants :

- Un croquis, plan et perspective de leur conception de la Maison des Arts et Loisirs
- Leur perception de cette structure publique et de ses priorités fonctionnelles
- Leur conception de la conduite du projet
- Leur taux d'honoraires

Ce dossier de présentation sera remis dans **un délai de 6 semaines** à partir de la notification de la pré-sélection.

Les 3 candidats seront ensuite convoqués pour un entretien d'une heure au cours duquel ils présenteront leur dossier. L'ordre de passage pour l'entretien sera tiré au sort.

Tous les dossiers seront étudiés en commission et notés selon les critères ci-dessous :

- Un croquis, plan et perspective de leur conception de la Maison des Arts et Loisirs : 30%
- Leur perception de cette structure publique et de ses priorités fonctionnelles : 20%
- Leur conception de la conduite du projet : 15%
- Qualité de l'entretien : 15%
- Leur taux d'honoraires : 20 %

Les candidats non retenus recevront un défraiement de : 1 500 € (mille cinq cents Euros).

A l'issue de ces trois entretiens, la commission désignera le Maître d'œuvre retenu pour construire la Maison des arts et Loisirs de Bressols.